

Région du Bas du fleuve : Les enjeux éthiques et les éthiques sous-jacentes au débat actuel autour de la réforme des services de santé et des services sociaux au Québec

Bruno Boulianne

Volume 22, Number 2, Fall 1997

Le rôle des hôpitaux psychiatriques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/032428ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/032428ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print)

1708-3923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Boulianne, B. (1997). Région du Bas du fleuve : Les enjeux éthiques et les éthiques sous-jacentes au débat actuel autour de la réforme des services de santé et des services sociaux au Québec. *Santé mentale au Québec*, 22(2), 301–304. <https://doi.org/10.7202/032428ar>

Région du Bas du fleuve

Responsable : Pierre-Paul Parent

Les enjeux éthiques et les éthiques sous-jacentes au débat actuel autour de la réforme des services de santé et des services sociaux au Québec.

Responsable de la recherche : Pierre Fortin

Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) de l'Université du Québec subventionne un programme de recherche intitulé *Éthique et société : les éthiques dans l'argumentation au sein de l'espace public québécois*. Des chercheurs et des chercheuses de trois constituantes du réseau, soit l'UQAR (responsable), l'UQAM et l'UQAC, y participent. Nous présentons ici un des volets de cette programmation, soit celui qui concerne la réforme des services de santé et des services sociaux. Dans un premier temps, nous décrirons la problématique de la recherche, nous préciserons ensuite la méthodologie et nous terminerons en présentant quelques réalisations de la première année.

Problématique

En 1971, à la suite de la Commission Castonguay-Nepveu, le Québec se dotait d'un système public de services de santé et des services sociaux qui fut structuré à partir d'institutions privées et communautaires déjà existantes. Ce système devait répondre aux besoins de

l'ensemble de la société en matière de santé et de services sociaux. L'augmentation des coûts du système et des demandes multiples de services a conduit le Gouvernement du Québec à instaurer une Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux en 1988 (Commission Rochon) afin d'en revoir le fonctionnement et la structure. Vingt ans après son implantation, ce système fait donc l'objet d'une réforme structurelle en profondeur. En effet, à la suite de la Commission Rochon, l'Assemblée nationale du Québec adopta une nouvelle Loi sur les services de santé et les services sociaux (1991) qui propose une reconfiguration et une décentralisation de l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux, tout en introduisant l'obligation pour tout établissement de se doter d'un code d'éthique et de mettre sur pied des mécanismes de traitement des plaintes des usagers. Une des notions clés, qui constitue à la fois la valeur principale et le fondement de cette législation, est celle de « citoyen au centre du système », ce qui indique de la part du gouvernement une volonté ferme de démocratisation des services de santé et des services sociaux.

Cependant, la restructuration du réseau de la santé et des services sociaux ne se fait pas sans heurt et ne fait pas l'unanimité dans la population. Dans plusieurs régions du Québec, on assiste à des changements de vocation pour certains hôpitaux, alors que d'autres doivent fermer leur porte. Cela entraîne des coupures de postes et de l'insécurité chez le personnel en place ainsi que de l'insatisfaction dans la population desservie jusqu'alors par des établissements qui étaient près de son milieu de vie. Le virage ambulatoire vient également transformer la gestion des services de santé et les habitudes de la population.

Pendant que la réforme suit son cours, nous assistons à un large débat, tant au sein de la population qu'au sein de la communauté de chercheurs qui s'intéressent de près aux questions de santé et de services sociaux. Ce débat fait ressortir une série d'enjeux politiques, économiques et sociaux. Quant aux enjeux éthiques qui y sont liés, ils restent plutôt dans l'ombre bien que l'Association des hôpitaux du Québec ait voulu, il y a quelque temps, attirer l'attention sur les aspects éthiques de la réforme. C'est cette dimension que nous explorons dans ce volet de notre programmation de recherche à partir, entre autres, des questions suivantes : Quelles sont les divergences et convergences éthiques des propositions des différents acteurs sociaux qui se prononcent sur la réforme du réseau de la santé et des services sociaux ? Quelles éthiques sociales se confrontent dans le débat autour de cette réforme ? Quelles éthiques sont présentes dans les choix que font les pouvoirs politiques en place ? Quelles éthiques sont marginalisées ? Quels

sont les principaux conflits de valeurs soulevés ? Quelles actions sont privilégiées ? Ces questions fondamentales pour la société québécoise demandent d'être approfondies afin que la population du Québec puisse connaître les enjeux éthiques qui n'ont pas été assez débattus et qu'elle puisse prendre des décisions éclairées quant aux différents choix qui contribueront à définir un projet de société.

Dans notre recherche, nous privilégions cinq thèmes : les conceptions de la santé et les enjeux de société (Pierre Fortin), la place de la santé mentale (Pierre-Paul Parent), le nouveau partenariat entre les organismes communautaires et l'État (Monique Dumais), les soins et services à accorder aux personnes âgées (Marie Beaulieu) et l'éthique en cause dans la philosophie de gestion proposée dans le cadre de la réforme (Bruno Boulianne).

Méthodologie

Afin de comprendre la dynamique éthique sous-jacente à ce débat de société, pour en saisir les ruptures, les transformations et les lieux conflictuels, un corpus de textes a été constitué à partir de trois sources : la Commission Rochon, le Gouvernement du Québec, les revues scientifiques et la presse écrite. De la Commission Rochon nous avons d'abord retenu une centaine de mémoires qui avaient été présentés, en tenant compte du lieu de production du discours et des thèmes retenus. Certaines études soumises par des experts consultés et le Rapport final de la Commission seront également soumis à l'analyse. Du Gouvernement du Québec, il y a la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les principaux documents d'orientation qui ont suivi la Commission Rochon et les interventions du ministre Rochon concernant le virage ambulatoire. Des revues scientifiques et de la presse écrite nous avons retenu des articles de spécialistes, des éditoriaux et des lettres de lecteurs.

L'ensemble des documents répertoriés seront soumis à une méthode herméneutique développée et validée à l'UQAR dans plusieurs recherches, la méthode éthicologique. Cette méthode d'analyse permet de dégager la dynamique morale contenue dans tout discours, parlé ou écrit. À l'aide de celle-ci, nous identifierons les légitimations, les valeurs et les régulations qui justifient, inspirent et orientent les actions proposées par les différents acteurs sociaux impliqués dans le débat sur la réforme des services de santé et des services sociaux. Cette cueillette de données permettra de dégager les principaux enjeux éthiques présents dans le débat et les éthiques de référence, pour ensuite proposer quelques pistes de réflexions et d'actions.

Résultats de la première année

Pendant la première année, l'ensemble du corpus a été constitué et des communications ont été présentées dans un colloque tenu au 65^e Congrès de l'ACFAS à l'UQTR, au Laboratoire d'éthique médicale et de santé publique de la Faculté de Médecine Necker de l'Université René Descartes (Paris V) ainsi qu'au Centre culturel canadien de Paris. Les textes de ces communications seront publiés au printemps 1998 dans le numéro 22 des Cahiers de Recherche Éthique.

Bruno Boulianne
Agent de recherche
Groupe de recherche Ethos
UQAR